

COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 6 février 2019

Fusion SIEMENS – ALSTOM : la CFE-CGC d'ALSTOM avait alerté dès fin 2017 sur l'incompatibilité du projet...

C'est sans grande surprise que la CFE-CGC d'Alstom a pris connaissance du rejet, par la Commission européenne, du projet de fusion du Groupe français et des activités ferroviaires de l'Allemand Siemens.

Dès les premières annonces, fin 2017, la CFE-CGC avait attiré l'attention du management d'ALSTOM sur l'incompatibilité de ce projet vis à vis des règles élémentaires de la concurrence du marché européen, avec notamment des positions dominantes dans le domaine de la Signalisation et de la Très Grande Vitesse. A l'époque, on nous avait répondu qu'il suffisait de faire de la pédagogie auprès des membres de la Commission pour obtenir leur feu vert. De toute évidence, la pédagogie employée n'a pas été la bonne !

Pour la CFE-CGC, les conséquences à tirer de cet avortement annoncé sont multiples.

D'une part, un tel projet nécessite l'adhésion de toutes les parties, notamment des salariés et de leurs représentants. Pourquoi avoir affiché un « rapprochement d'égal à égal » alors qu'il s'agissait d'une absorption pure et simple ? Cette erreur de communication ne pouvait susciter que méfiance de la CFE-CGC.

D'autre part, au-delà des arguments financiers, un projet de rapprochement ne peut être viable que s'il repose sur une réelle stratégie industrielle, avec des synergies partagées et expliquées. Or, c'est bien le travers dans lequel sont tombées les directions d'ALSTOM et de SIEMENS en annonçant dès le départ que ce rapprochement donnerait lieu au versement d'un dividende exceptionnel de près de 2Md€ ! Mais sur le détail des synergies estimées à près de 500M€ : rien ! Confidentiel ! La méfiance de la CFE-CGC ne pouvait laisser place qu'à un sentiment de grande inquiétude, notamment vis-à-vis des impacts sociaux.

D'un point de vue européen, la CFE-CGC considère que la Commission n'a fait que remplir sa mission en appliquant des règles connues. Si les règles sont devenues obsolètes, il convient de les faire évoluer, en protégeant par exemple davantage l'espace économique européen, au même titre que la Chine, les Etats-Unis, l'Inde ou encore le Japon savent se protéger.

Et maintenant ? Les dernières communications financières confirment la solidité et la pérennité du Groupe ALSTOM à court et moyen termes.

A plus long terme, la CFE-CGC est persuadée qu'il faut mener une réflexion sur une consolidation industrielle européenne du marché ferroviaire. Cette consolidation pourrait notamment passer par des partenariats à l'image de ceux qu'ont su mettre en place SAFRAN et GENERAL ELECTRIC dans l'aéronautique ou encore RENAULT et NISSAN dans l'automobile.

La CFE-CGC d'ALSTOM est d'ores et déjà prête à participer à cette réflexion.

Contact presse

Claude Mandart
Délégué syndical central – CFE-CGC ALSTOM
06 86 06 27 95